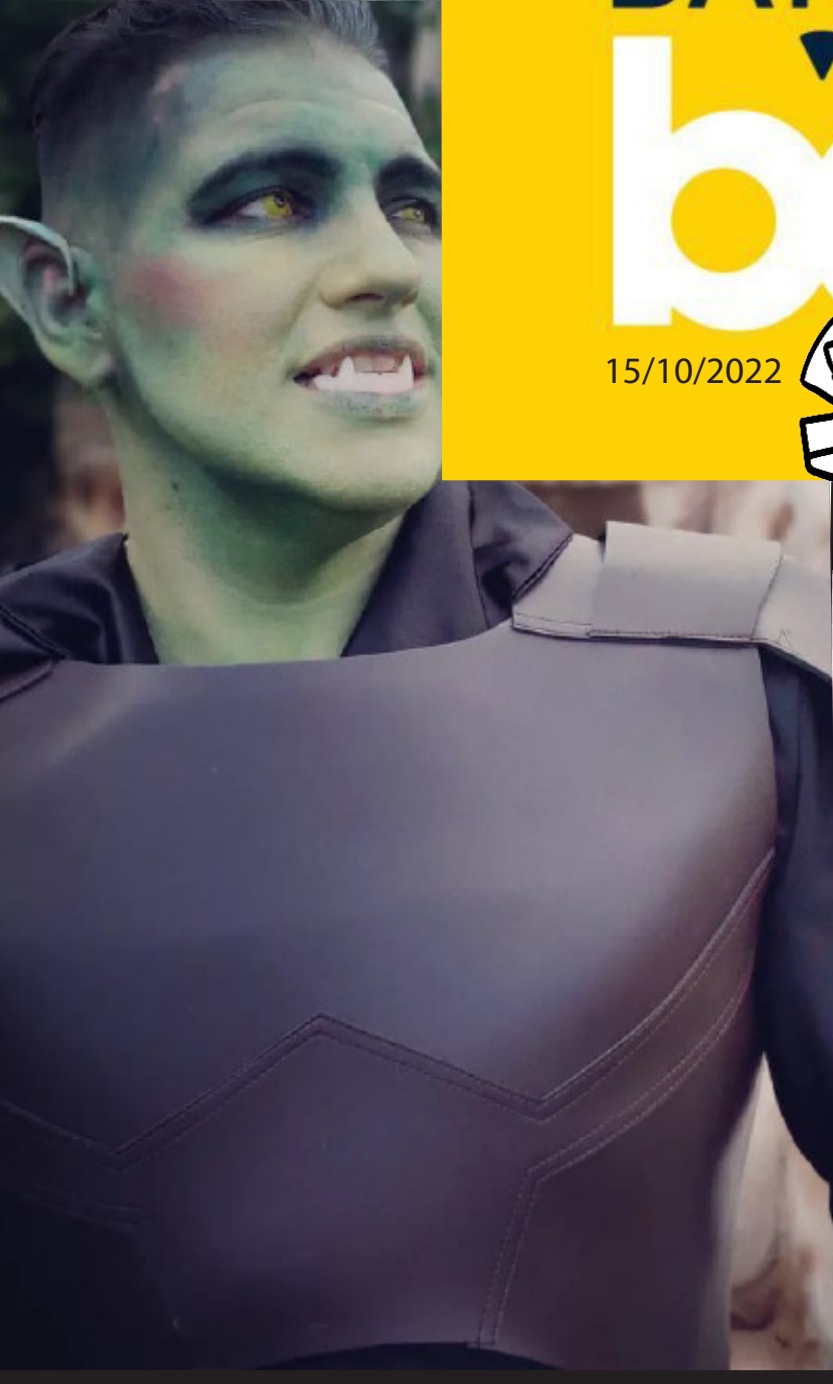




CONCOURS COSPLAY
RILLIEUX LA PAPE

BATTLE bood

15/10/2022



Règlement Concours

Le présent document définit le déroulement des concours de cosplay pour Echappée bulle le **15 octobre 2022** de **17 h à 18 h**. Les participants s'engagent à respecter ce règlement en s'inscrivant au concours. Le non-respect de ce dernier peut entraîner l'exclusion du (ou des) participant(s) concerné(s).

INSCRIPTION :

- Le concours est ouvert aux participants à partir de 11 ans
- Chaque participant doit se pré-inscrire en remplissant ces informations et en les faisant parvenir à concours.cosplay.rillieux@gmail.com
- Chaque participant doit fournir au moins une image de référence de bonne qualité, présentant son personnage (si possible en plain-pied). Les fichiers acceptés sont les suivants : jpg, png. Cette image sera utilisée par le jury pendant votre passage sur scène.
- Il est également demandé à chaque participant au concours de fournir une bande son (format .wav ou .mp3) afin d'accompagner leur passage sur scène. La durée ne devra pas excéder 3 min pour les prestations solo, l'espace scénique fait 10 m de long pour 8 m de profondeur.
- Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au jour de l'événement, dans la limite des places disponibles. Vous recevrez un mail de confirmation une fois votre formulaire reçu et vos fichiers vérifiés.

Déroulement du Concours :

- Inscription via le mail
concours.cosplay.rillieux@gmail.com

Validez votre inscription sur le stand de Gones'N'Craft avant 13 h le 15 octobre 2022 à la médiathèque de Rilleux la pape.

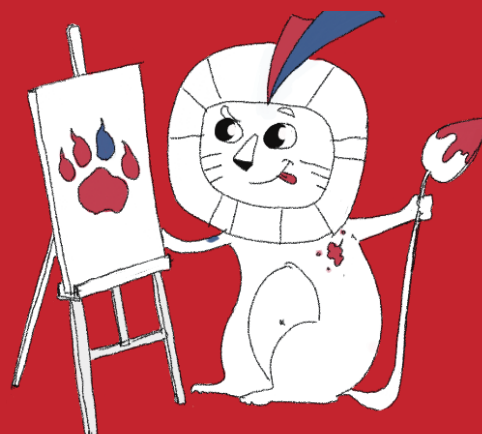
Les créneaux horaires sont :

Avant 13 h -> validation de présence

16 h -> découverte de la scène et répétitions pour qui le souhaite

17h -> début du concours cosplay

18h -> Fin du concours et délibération du jury





CONCOURS :

- Tout participant ayant reçu confirmation de son inscription au concours par mail devra se présenter sur le stand «inscriptions cosplay» avant 13h pour valider son inscription.

Les participants passeront individuellement devant le jury.

- Nombre de places limité à 12 participants. Une liste d'attente sera mise en place.

En cas de désistement, les personnes sur liste d'attente seront prévenues au fur et à mesure des places disponibles.

- Les costumes doivent être tirés des thèmes suivants :

- Jeux vidéo Dessins animés Films ou séries

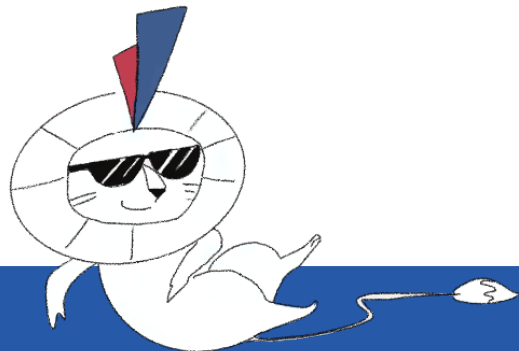
- Animes Mangas BD Comics Littérature

Tout costume qui ne rentre pas dans l'un de ces thèmes devra être soumis à validation par l'équipe organisatrice.

Ou se changer ?

- Des loges sont accessibles derrière la scène, demander à Gones'N'Craft pour y accéder

- Les éventuels accessoires encombrants pourront être stockés derrière la scène.



NOTATION & REMISE DES PRIX :

- 3 prix seront attribués :

- 1er Prix : Un Chèque de 100 euros, une reproduction de dessin au choix et une coupe.

- 2ème Prix : Une médaille

- 3ème Prix : Une médaille

- Le jury est composé de personnes choisies par les organisateurs. Le jury ne peut en aucun cas participer au concours pour l'édition en cours.

- La notation sera établie selon plusieurs critères :

qualité du costume, choix des matériaux, ressemblance à l'image de référence, prestation scénique, impression personnelle du jury.

- Les participants s'engagent à respecter le classement établi par le jury.

- Les résultats et remise des prix se dérouleront sur scène après délibération du jury. Les gains ne sont ni échangeables, ni remboursables.



RÈGLES DE SÉCURITÉ :

Pour des raisons de sécurité, sont interdits :

- Armes blanches : toute arme offensive, tranchante ou contondante (poignard, épée, machette, couteau, etc.) quel que soit le type de matériau.
- Armes à feu : toute arme permettant de lancer des projectiles et cartouches, quelles que soient leurs natures.
- Armes ou liquides incendiaires : tout objet ayant des propriétés à caractère incendiaire, risquant de mettre le feu à des objets ou de causer des brûlures aux personnes.
- Produits salissants ou risquant de détériorer le matériel : tout liquide ou objet salissant comme la peinture, les confettis, les paillettes, etc. ou risquant de détériorer le matériel (fumigène, pétard, etc.).

Sont autorisés :

- Les répliques d'armes, dont les matériaux ne présentent pas de danger particulier (mousse, Worbla, carton, plastique, bois léger, etc.).
- Les objets non apparentés à des armes.

Savoir-vivre :

Sont strictement interdits :

- Tout geste ou propos incitant à la violence, à la haine, ou insultant.
- Tout objet ou geste à caractère pornographique ou raciste.
- Tout mauvais comportement : vol, vandalisme, agression physique ou verbale.

Toute transgression de ces règles de sécurité entraîne non seulement l'exclusion et la disqualification du (ou des) participant(s) au concours, mais est également passible de poursuites judiciaires.

DROIT À L'IMAGE :

Chaque participant cède toutes exploitations de son image (photos et vidéos) par les photographes et vidéastes amateurs, professionnels et officiels présents lors de l'événement.

RESPONSABILITÉ :

L'organisateur du concours ne peut être tenu pour responsable en cas de vol, détérioration de costumes ou accessoires, et d'accidents éventuels survenus lors de l'événement.

Tout participant ne respectant pas l'un des articles du présent règlement sera disqualifié.

